L'Observateur du Douaisis
30 octobre 2013

BOUVIGNIES

Les réserves incendie insuffisantes font débat

Lors du dernier conseil municipal du 26 juillet, l'attention du public présent avait été retenue par le sujet des réserves incendie, qui seraient créées sur le territoire de la commune.

Une partie de la pâture d'une ferme de la rue du Marais serait transformée en réserve d'eau.

Le transfert de la compétence défense extérieure contre l'incendie à NOREADE par le SIDENSIAN était l'un des points à l'ordre du jour du dernier conseil municipal de Bouvignies samedi 26 octobre. Il a été adopté à l'unanimité comme les deux autres points à l'ordre du jour dans une réunion qui n'aura duré que quatre minutes. Un débat lancé il y a quelques mois lors d'un précédent conseil municipal et qui avait inquiété les riverains.

À la fin du conseil, Claudine Rime, ancienne conseillère municipale, questionne le maire sur le problème des réserves incendie prévues dans le PLU. Jacques Delrue quitte aussitôt la salle et avoue « *je ne souhaite rien ajouter* ». Le passé a laissé des traces. Frédéric Pradalier, le premier adjoint rappelle alors que « *toute personne peut venir en mairie faire part de ses griefs* ».

5 exploitations agricoles

Le commissaire désigné pour l'enquête publique du PLU reçoit aussi les doléances relatives depuis le 21 octobre jusqu'au vendredi 22 novembre. La commune ne comporte plus que cinq exploitations agricoles. La décision d'installer des réserves d'eau pour les incendies , d'une capacité de 120 m³, sur leurs terres avec en plus une expropriation, semble plus qu'irriter certains propriétaires ruraux.

« *Le monde agricole, aujourd'hui c'est une grande réserve dans laquelle on se sert sans aucune concertation* », argue un exploitant de la rue du Marais. *On est mis devant le fait accompli avec une menace bien concrète, sans réponse à nos inquiétudes.* » Des rapports émis par les sapeurs-pompiers d'Orchies soulignaient déjà par le passé le manque de pression et l'insuffisance de ce réseau dans quatre rues principalement, au détriment des habitants concernés. Les réserves artificielles d'eau concerneraient donc un éventuel renforcement envisagé du réseau surtout près des exploitations agricoles.

François Corion, président de Bouvignies Demain, réclame avec force une réunion publique traitant de « *ce thème incontournable, compte tenu des inquiétudes soulevées* ».

On le voit la campagne électorale est déjà bien lancée dans le village puisque Bouvignies Demain soutiendra sans faille une liste d'opposition.

Un dialogue amorcé

Après de plus amples recherches notamment auprès de François Fontenier, exploitant agricole à Bouvignies mais aussi responsable syndical à FDSEA, il semble pourtant qu'un dialogue s'instaure entre la municipalité et le monde agricole. « *Nous souhaitons que des friches ou des bords de route soient aussi concernés et pas toujours que les surfaces agricoles. Il faut relocaliser les réserves* ».

Il reconnaît que « *pour cette problématique locale mais aussi régionale, on a fait des propositions et un dialogue s'est instauré avec Frédéric Pradalier et Jean-Marie Valin (ndlr : deux élus), les emplacements vont changer. Rien n'est figé. On pense à notre avenir aussi.* » Des réserves fermées, plus petites de 60 m³ et installées peut-être près des fermes « *avec l'accord des agriculteurs sans préemption, un vrai projet mairie-agriculteurs* », semblent se profiler. Il restera à savoir qui va financer ces réserves. Et l'accord signé avec Noréade semble tomber à pic !